

Métropole | Une nouvelle vie pour la base sous-marine



Ce jeudi 19 juillet, la mairie de Bordeaux a dévoilé le potentiel délégataire de la gestion des quatre premières alvéoles de la base sous-marine, bâtiment de 42 000 mètres carrés dont une grande partie est encore aujourd'hui inexploitée. Le projet, qui sera examiné en détails lors d'un Conseil municipal calé au 17 septembre, repose sur une technologie immersive de sons et lumières baptisée AMIEX, et déjà exploitée sur plusieurs sites en France par le délégataire en question, à savoir Culturespaces. Première présentation du projet et de ce qu'il implique dans l'urbanisme et le développement d'un quartier des bassins à flot en pleine transformation.

Mise en lumières

Vous avez peut-être pu, depuis le 21 juin dernier, aller faire un tour au sein de l'Annexe de la base sous-marine de Bordeaux pour y admirer la nouvelle exposition de street-art "Légendes Urbaines", qui réunit plus de cinquante artistes et une quinzaine d'installations inédites jusqu'au 16 septembre. Mais cette partie exposition n'est qu'une petite partie du bâtiment de 42 000 mètres carrés et de 245 mètres de long en plein coeur des bassins à flot. Depuis 2015 et le projet culturel "Base 3 en 1", la ville a émis le souhait d'exploiter davantage ce bunker, atypique dans le paysage urbain local, notamment en y exploitant les alvéoles laissées à l'abandon. Ce jeudi 19 juillet, une nouvelle étape a été franchie dans cette direction. "La caractéristique de la base sous-marine, ce sont ses espaces innocupés et vides. Il ne faut pas non plus trop rêver là-dessus, c'est un lieu très difficile à occuper. Sa rénovation totale et complète avait été chiffrée il y a dix ans à plus de trente millions d'euros, ce qui n'est pas réaliste. Par contre, intervenir par le biais de mapping vidéo et de technologies adaptées, ça permet d'occuper un espace. La base a plus que jamais besoin de s'ouvrir, à la fois sur la technologie numérique et le nouveau quartier des bassins à flot", a ainsi souligné l'adjoint municipal à la culture Fabien Robert, lors de la présentation officielle du projet retenu pour l'animation et la gestion (dans le cadre d'une délégation de service public) des alvéoles une à quatre de la base (sur dix alvéoles au total).

Inutile de faire durer le suspense plus longtemps : même si rien n'est encore totalement acté (le projet sera présenté en détail lors du Conseil municipal de septembre), c'est la société Culturespaces, autour d'un projet baptisé "Bassin de lumières", qui a été retenue. Cette dernière est tout sauf une inconnue : elle gère déjà une dizaine de sites à vocation culturelle dans toute la France, dont les plus notables sont les Arènes de Nîmes, la Cité de l'Automobile, le Théâtre Antique d'Orange, le Château des Baux de Provence ou les Carrières de Lumière. Les

deux derniers, dans leur exploitation, sont ceux ressemblant le plus au projet proposé : il s'agit d'installations de vidéo immersives (sons et lumière augmentés, si vous préférez), via un procédé dont la société est propriétaire et qu'elle a développé depuis 2012 aux Baux de Provence, qui accueille chaque année environ 550 000 visiteurs. Le projet de la base sous-marine se rapproche de ce concept, à une exception près bien décidée à être exploitée : l'eau. "Ce qu'il y a de bien avec cette technologie, c'est qu'on parle toujours de l'Histoire de l'art, sauf qu'on agrandit, on projette sur les murs et le public se retrouve à l'intérieur avec une création sonore et visuelle. Ce qui est assez bluffant, c'est que la durée moyenne de la visite aux Baux de Provence ou à Paris sur des surfaces plus petites qu'ici, c'est une heure et quart. Les gens viennent en famille, on peut s'asseoir, on est au milieu du spectacle et on voit les images évoluer au plafond, au sol ou sur les murs. Ces sons et lumières nouvelle génération sont très appréciés. C'est un procédé qui concourt à la démocratisation de l'art tout en utilisant un procédé très moderne", poursuit ainsi l'adjoint à la culture.

Un programme chargé

Ainsi, via cette nouvelle technologie, plusieurs expositions seront présentées annuellement et simultanément : une grande exposition et une plus courte. Un espace dédié à la présentation d'expositions de créations contemporaines et un festival d'art numérique devraient être créés dans la foulée. Côté modèle économique, le tarif envisagé sera de quinze euros (contre cinq actuellement pour les expositions de l'Annexe. Le deuxième candidat retenu (dont on connaîtra l'identité à la rentrée) s'étant désisté, le plan de Cultureespace, avant une ouverture au public prévu à l'été 2020, nécessitera quelques travaux d'aménagement pour que les alvéoles en question puissent accueillir du public. Le contrat de la DSP parle d'un investissement de sept millions d'euros et d'une gestion sur quinze ans. Fabien Robert détaille le contenu de cette enveloppe : "il y aura des échafaudages et du matériel de travaux assez coûteux. Il y a une occultation du bout des alvéoles pour pouvoir faire le noir nécessaire à ce spectacle, ce sont des rideaux occultants assez particuliers puisqu'il y a du barnage, il faut quand même que les rideaux s'adaptent à la marée. Il y a tout le matériel informatique (serveurs, vidéo-projecteurs) et une nouvelle billetterie à l'extérieur sur le parking : c'est un bâtiment dédié qui sera esthétiquement assez travaillé pour s'accorder avec la base elle-même. Les sept millions d'euros de budget s'étalent sur toute la durée du contrat : il y a un investissement majeur au début et un entretien prévu tout au long du contrat".

La remise des clefs, elle, est prévue pour le 2 novembre. Mais l'avenir de la base n'a pas prévu de s'arrêter là. Dans un futur plus ou moins lointain, l'idée de la mairie de Bordeaux est de pouvoir proposer deux entrées dont une seconde ouverte sur les Bassins à Flots. Pour autant, pas question que les deux entrées se rejoignent. "L'idée d'une rue traversante n'est pas tenable mais quand on installera un autre projet sur les alvéoles du fond, le critère que l'on fixera c'est que ce soit ouvert. L'idée à termes, ce sera de faire une entrée de chaque côté et de fermer au milieu. Quand vous serez rentré par l'autre côté, rien n'empêchera de ressortir sur l'arrière en faisant une équerre parce qu'il va y avoir un jardin et de nouveaux logements juste derrière. Plusieurs entreprises, notamment Point P, étaient appuyées sur le mur de la base. Demain, dans les nouvelles constructions, un corridor est réservé à l'arrière qui fera que quand vous arriverez à pied du Musée de la Mer, vous ne pourrez pas rentrer par là mais vous aurez juste le tour de la base à faire, alors qu'aujourd'hui, il y a au moins un kilomètre et demie à faire. On est en train de rénover la plaque portuaire et de faire la piste cyclable au plus près de l'eau. On fait tout pour que la base soit plus accessible". Les alvéoles cinq à dix n'étant pas concernées par le projet actuel et en bien moins bon état que les quatre premières, la ville envisage de lancer un appel à manifestation d'intérêt. "On pourrait faire un belvédère sur le toit à condition d'en sécuriser les accès", a envisagé Alain Juppé.

Objectif ambitieux

La base sous-marine accueille entre 70 et 90 000 visiteurs par an, mais l'ambition du futur exploitant des "Bassins de Lumière" est apparemment plus haute. "Une exposition temporaire ici va faire 25 à 30 000 visiteurs, voire 50 000 pour l'expo de Michaël Chevalier qui a réalisé un très bon score. C'est plutôt la fourchette haute des expositions temporaires si on compare à d'autres musées", affirme ainsi l'adjoint municipal. "Par contre, en fréquentation totale, les musées sont au-delà avec leurs collections permanentes : 150 000 visiteurs au Musée d'Aquitaine, 80 000 au CAPC. Mais la base, même fermée l'hiver et sans collection permanente, n'est déjà pas très loin de certains musées comme le Musée des Arts Décoratifs qui est à 70 000 visiteurs. C'est le concessionnaire qui prend le risque de l'exploitation, et il n'entend pas faire 100 000 visiteurs par an...". Ne reste plus qu'à attendre au moins jusqu'en 2020 pour savoir si le pari sera tenu... et si la nouvelle installation saura attirer les curieux. En attendant, l'Annexe a déjà un calendrier fixé jusqu'en janvier 2020 : une exposition "Médio Aqua" qui mettra l'eau à l'honneur à partir d'octobre, des arts numériques en mars ou encore une exposition inédite dans le cadre de la future saison culturelle de Bordeaux (baptisée "Liberté !") entre juin et septembre 2019.



Romain Bêteille

*Crédit Photo : Cultureespaces
Publié sur aqui.fr le 20/07/2018*

[Url de cet article](#)